

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DES VOSGES

PROMOTION INTERNE

LISTE D'APTITUDE DONNANT ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS TERRITORIAUX

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département des Vosges,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2013-489 du 10 juin 2013 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs territoriaux,

Vu l'arrêté en date du 31 janvier 2022 portant révision des lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion des Vosges,

Considérant qu'un recrutement unique sur l'année 2025 dans le cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs a été recensé dans l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés ne permettant aucune inscription de fonctionnaires sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne ;

Considérant que lorsque le nombre de recrutements ouvrant droit à un poste n'a pas été atteint pendant une période d'au moins deux ans, un fonctionnaire territorial remplissant les conditions pour bénéficier d'une nomination au titre de la promotion interne peut être inscrit sur la liste d'aptitude, si au moins un recrutement entrant en compte pour cette inscription est intervenu,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude à l'emploi des Conseillers socio-éducatifs Territoriaux par voie de promotion interne est établie comme suit :

Mme PERREIN Emma

Educateur de Jeunes Enfants
de classe exceptionnelle

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Article 2 : L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans. L'inscription est renouvelable deux fois.

L'intéressée devra faire connaître par écrit un mois avant le terme, son intention d'être maintenue sur ladite liste l'année suivante.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et sera transmis à Monsieur le Préfet des Vosges.

Fait à Epinal, le 23 juin 2026
Le Président,

Michel BALLAND
Maire honoraire de Girmont